

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Communication, journalisme"

- Université Bordeaux Montaigne
- Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Emmanuelle Garnier, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ de formation « Communication et journalisme » est porté par l'Université Bordeaux Montaigne, en articulation avec différents acteurs du site bordelais. Les entités de cette université actives dans les formations sont l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC), situé dans l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication ; l'IUT Bordeaux Montaigne et l'Institut du Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA), institut interne au titre de l'article L713-9 du Code de l'Éducation, dispensant une formation dont les contenus sont reconnus par la profession. Les établissements partenaires sont l'Université de Bordeaux et l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux. L'ensemble de ces structures s'est rassemblé en un Pôle Information Communication » (POLICOM) afin de penser globalement l'offre de formation du champ en région Aquitaine.

De par son histoire et la qualité de ses formations, le champ jouit d'une image extrêmement positive auprès des milieux professionnels et du tissu socio-économique à l'échelle régionale, nationale et aujourd'hui internationale. Il bénéficie également d'une reconnaissance de la part d'agences telles que Aquitaine Europe Communication (AEC) et Ecrit Cinéma Livre Audiovisuel (ECLA). En diversifiant son offre, le champ tente de couvrir un vaste domaine de savoirs et de savoir-faire correspondant aux besoins actuels et d'anticiper les besoins à venir dans le champ des sciences de l'information et de la communication, dans un contexte où le numérique remet très vite en jeu les compétences acquises.

Le champ s'organise en quatre « mentions » : *Information et Communication* ; *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences* ; Ressources documentaires et bases de données ; Activités et techniques de communication. L'ensemble des formations cible les secteurs professionnels auxquels conduisent traditionnellement les formations en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Six dossiers ont été remis au HCERES pour évaluation : une licence généraliste *Information et Communication*, trois licences professionnelles (*Presse et édition d'entreprise*, *Métiers du médiaplanning*, *Image fixe/image animée et son*) et deux masters (*Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences* avec deux spécialités, et *Information et Communication* avec cinq spécialités).

La mention *Information et Communication* compte une licence générale avec deux parcours (le parcours *Information-Communication* créé en 2005 et le parcours *Information-Communication-Anglais* créé en 2011 et délocalisé en Turquie, à l'Université de Galatasaray, en 2012) et un master centré sur la recherche et l'ingénierie de recherche, la communication générationnelle, le multimédia et l'audiovisuel documentaire, l'audit en communication des organisations, la communication publique, le journalisme. Ce master compte cinq spécialités : *Communication des organisations*, *Communication & Générations*, *Conception, production, image* (CPI) parcours *Conception, production écriture multimédia*, *Journalisme*, *Recherche & ingénierie recherche*. La mention *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences* accueille un master ayant deux spécialités : *Épistémologie et histoire des sciences* (Recherche), pour former de futurs chercheurs et des professionnels de la culture désireux de renforcer leurs connaissances dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS), et *Médiation des sciences* (Professionnel), visant un savoir-faire dans le domaine de la conception de dispositifs de médiation scientifique pour des organismes privés et/ou publics. La mention *Ressources documentaires et bases de données* correspond à la licence professionnelle *Image fixe/image animée et son*, qui vise à former des spécialistes du développement de ressources documentaires sur support numérique, en intégrant leur compétence info-documentaire à une problématique communicationnelle. Enfin, la mention *Activités et techniques de communication* est portée par deux licences professionnelles (*Métiers du médiaplanning* ; *Presse et édition d'entreprise*) qui visent la formation d'acteurs stratégiques de communication et de promotion.

Le territoire dans lequel se déploie le champ « Communication et journalisme » est particulièrement apte à absorber les étudiants formés dans les différentes formations, dès lors que celles-ci opèrent une veille stratégique nécessaire à leur constante adaptation aux besoins des secteurs professionnels. L'attractivité avérée et le rayonnement international de certaines formations assurent l'insertion professionnelle au-delà du bassin régional.

Synthèse de l'évaluation des formations

Dans l'ensemble, les formations du champ « Communication, journalisme » affichent des objectifs clairs, aussi bien en matière de formation généraliste de type universitaire que de compétences liées aux métiers ciblés. Lorsque les maquettes étaient fournies, les unités d'enseignement affichées pouvaient laisser percevoir des contenus cohérents, en

harmonie avec les objectifs de ces formations, en fonction de leur nature et de leur niveau. Savoirs et savoir-faire se côtoient de façon relativement équilibrée.

On observe une place particulièrement importante faite aux stages dans les cursus, non seulement dans les licences professionnelles, où ils sont de 16 semaines (seule la licence professionnelle *image fixe / image animée et son* ne fournit pas de précisions à ce niveau), mais également dans la licence *InfoCom* (1 mois en L3 avec rapport de stage) et dans les spécialités professionnalisantes des masters. La spécialité *Médiation des sciences* du master *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences* prévoit un dispositif particulièrement dense, avec 1 stage en M1 de 12 semaines, 1 stage en M2 de 16 semaines, donnant lieu à soutenance orale du rapport de stage en septembre, et à une note d'Unité d'Enseignement (UE) qui n'entre pas dans la compensation, et qui est donc capitale pour l'obtention du diplôme. Le retour des professionnels accueillant les stagiaires de la licence professionnelle *Métiers du médiaplanning* est excellent, et des recrutements peuvent avoir lieu à l'issue de la période de stage. La pédagogie par projets et « de compagnonnage » est particulièrement développée dans les licences professionnelles et dans la spécialité professionnelle *Médiation des sciences* du master *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences*, garantissant une très bonne articulation avec les milieux professionnels à l'issue des formations. Des projets tuteurés sont mis en place de façon opportune dans les licences professionnelles, notamment dans la licence *Métiers du médiaplanning*, lorsque les étudiants en alternance sont en entreprise. Il est cependant regrettable que les modalités des projets tuteurés ne soient pas davantage explicitées pour les deux autres licences professionnelles.

Au-delà des stages et des projets tuteurés, la professionnalisation, point fort du champ, est fortement intégrée dans les cursus, notamment sous la forme de modules de « projet professionnel » dans la licence *InfoCom* et via l'intervention de nombreux professionnels dans les licences professionnelles et le master *InfoCom*, notamment. La licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise* est ouverte à la formation par et adapte son agenda de travail pour que cette modalité soit des plus efficaces. Les spécialités recherche des masters déploient, elles aussi, des modalités ciblant la méthodologie de la recherche, favorisant les savoir-faire des futurs chercheurs.

Les formations du champ s'appuient sur trois équipes d'accueil (EA) : « Médiations, Informations, Communication, Arts » (MICA, EA 4426, une soixantaine d'enseignants-chercheurs), « Textes, Littératures : Ecritures et Modèles » (TELEM, EA 4195, 54 enseignants-chercheurs) et « Sciences, Philosophie, Humanités (SPH, EA 4574, 33 enseignants-chercheurs). Au niveau de la licence *InfoCom*, on observe une bonne proportion d'enseignants-chercheurs dans les enseignements, ainsi qu'une initiation aux méthodes d'enquêtes en sciences sociales et un enseignement de préparation à la recherche en semestre 6. A l'exception de la licence professionnelle *Métiers du médiaplanning*, la proportion d'enseignants-chercheurs est de nature à assurer un bon adossement à la recherche dans les licences professionnelles, en apportant une dimension théorique et méthodologique prenant en compte, tout particulièrement, les évolutions socio-numériques. Il est à noter que les étudiants de la licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise* peuvent suivre des manifestations scientifiques organisées par l'équipe MICA à laquelle sont rattachés les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Dans l'ensemble des spécialités de master, l'adossement scientifique est pleinement intégré aux cursus.

La place de l'international, en revanche, est très faible dans les cursus de master. Les dossiers mentionnent la difficulté à développer l'attractivité internationale, la mobilité étudiante et les partenariats avec des structures étrangères, notamment faute de moyens humains pour mettre en œuvre une telle politique. Les licences professionnelles affichent une mobilité entrante et sortante relativement limitée, sans pour autant qu'elle soit absente, notamment pour les stages. La licence *InfoCom*, quant à elle, affiche une politique dynamique d'internationalisation de son cursus, notamment avec son parcours *InfoCom Anglais*, et ses deux délocalisations d'une vingtaine d'étudiants chacune en Turquie (université Galatasaray à Istanbul) et au Togo (université de Lomé, en projet). Parallèlement, le programme Erasmus permet chaque année à une vingtaine d'étudiants de réaliser un semestre ou une année de formation dans un pays européen. Curieusement, le dossier ne mentionne ni stage dans des pays anglophones pour les étudiants du parcours *InfoCom Anglais*, ni partenariat avec des institutions anglo-saxonnes, ce qui est regrettable.

Concernant la politique d'aide à la réussite des étudiants, il est à noter qu'elle a globalement donné lieu à un certain nombre de dispositifs spécifiques. La première mesure est celle de la sélection à l'entrée des formations, aussi bien pour les licences professionnelles et les masters, que pour la licence généraliste *InfoCom*, laquelle a une capacité limitée de 200 places par année. Cette sélection poussée garantit, d'après les dossiers fournis, une réussite très élevée aux examens (il manque toutefois des données chiffrées dans ces dossiers qui permettraient aux évaluateurs de comprendre plus finement ces résultats). A l'exception de la licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise*, dont le dossier est très clair sur ces questions, des détails manquent, également, quant au recrutement (modalités, nombre de candidats, etc.) pour les deux autres licences professionnelles, empêchant de se faire une idée objective de leur attractivité. Il est à noter que la licence professionnelle *Image fixe / image animée et son* prévoit un dispositif de soutien pour une mise à niveau à l'entrée de la mention, et que la licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise* aide les étudiants issus de la formation continue à élaborer leur projet professionnel et les étudiants de formation initiale à explorer les possibilités d'obtenir un contrat de professionnalisation.

Parmi les modalités d'enseignement et d'aide à la réussite, le numérique occupe une place importante dans toutes les formations. La nature de ces dernières les conduit très naturellement vers cet usage intensif du numérique : il apparaît, par exemple, à travers l'utilisation d'un bureau virtuel, la pratique d'enseignements à distance pour la licence *InfoCom*, via deux plateformes, ou avec l'utilisation d'un programme de médiaplanning professionnel dans les cours de la licence professionnelle *Métiers du médiaplanning*.

Même si les dossiers sont loin de présenter le même degré d'information sur les modalités d'évaluation, celles-ci sont globalement équilibrées entre des épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal, des projets éditoriaux, des missions et des mémoires, à l'exception de la licence *InfoCom*, pour laquelle est pointé un faible recours au contrôle continu, ce qui ne favorise pas le suivi des étudiants.

Au sein de chaque formation, l'organisation est très opportune, comme par exemple pour la licence *InfoCom*, qui propose une structure cohérente, fondée sur deux parcours reposant sur un ensemble de mutualisations, et qui favorise ainsi la poursuite d'études en master. Les trois licences professionnelles sont particulièrement bien construites. Au niveau des masters, on regrette l'absence de passerelles entre les spécialités, et plus encore entre deux parcours de la même spécialité, comme cela semble être le cas pour le master *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences*.

Bien que le dossier du champ ne le valorise guère, le positionnement des formations dans leur environnement scientifique et socio-économique est très pertinent. D'une part, leur adossement recherche est solide et effectif à tous les niveaux (licence et master), grâce aux équipes pédagogiques très innervées par la recherche (à l'exception de la licence professionnelle *Métiers du médiaplanning*, qui gagnerait à être renforcée en enseignants-chercheurs). D'autre part, l'adéquation entre les besoins des secteurs professionnels et les objectifs des formations fait l'objet d'un soin tout particulier, notamment grâce à la présence de nombreux professionnels en appui aux formations, à une forte présence des stages et projets tuteurés dans les cursus, à un suivi des compétences acquises, à une ouverture aux études par alternance, à une réelle mixité des publics, à des partenariats et des conventions durables. Seule ombre au tableau : la licence professionnelle *Image fixe / image animée et son*, qui semble peu attractive, quoique répondant à de réels besoins du marché. L'intitulé de cette formation semble peu convenir, car si celle-ci s'inscrit bien dans une mention *Ressources documentaire et bases de données*, le recours aux seuls termes de « image » et « son » brouille la visibilité des compétences délivrées dans le domaine de l'Information-documentation.

Le champ se caractérise par une étonnante absence de structures de gouvernance, en particulier au niveau des licences. Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné dans le dossier de la licence généraliste *InfoCom*, ni dans ceux des licences professionnelles *Image fixe / image animée et son*, *Métiers du médiaplanning* et *Presse et édition d'entreprise*. Il serait donc opportun de rendre plus visibles ces organes de pilotage, et d'en préciser les contours, le fonctionnement et la politique. Cela est d'autant plus étonnant que tout porte à croire, dans les résultats de ces formations, que ce pilotage est effectif et efficace.

De fait, l'articulation avec les milieux socio-économiques est maîtrisée et l'auto-évaluation des formations est réelle, même si ces modalités sont très variées. La licence *InfoCom* pratique une réunion annuelle avec les étudiants référents de chaque niveau de formation pour créer un dialogue direct faisant office de dispositif d'évaluation ; la licence professionnelle *Image fixe / image animée et son* a mis sur pied une évaluation semestrielle des enseignements ; la licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise* propose un dispositif original qui consiste à demander à chaque étudiant un bilan complet par année, à l'issue de la période de formation. Au niveau des masters, l'auto-évaluation est moins lisible que dans les licences, même s'il est fait état d'une grande écoute des étudiants, en complément des dispositifs mis sur pied par l'Université Bordeaux Montaigne (questionnaire en ligne pour l'évaluation de tous les masters par les étudiants). Le conseil de perfectionnement du master *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences* est le lieu de dialogue avec les représentants étudiants, sans qu'il soit question d'un système plus affiné d'autoévaluation (un flou persiste quant au fonctionnement du conseil par rapport à la seule spécialité *Médiation des sciences*) ; le master *InfoCom* semble, lui aussi, privilégier le dialogue avec les représentants étudiants comme modalité d'auto-évaluation (par exemple à travers un conseil de la vie étudiante se réunissant mensuellement dans la spécialité *Journalisme*). Dans l'ensemble, hormis ces dialogues ponctuels, les dispositifs d'auto-évaluation sont peu lisibles dans les différents dossiers de master du champ.

Concernant le suivi des étudiants en formation, on regrette, une fois encore, que les dossiers remis pour l'évaluation du champ ne soient pas plus renseignés, et ne permettent pas à l'évaluateur de s'en faire une représentation plus fine. Les modalités pédagogiques telles que les projets tuteurés dans les licences professionnelles favorisent, bien entendu, un suivi régulier. Il faut pointer l'absence de fiches RNCP et d'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) dans bon nombre de dossiers. Paradoxalement, l'ADD est très bien renseignée par la licence généraliste *InfoCom* et moins bien, voire absente des dossiers de licence professionnelle. La licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise* offre, pour sa part, un dispositif au plus proche de l'évolution des étudiants, avec un suivi individualisé et la rédaction progressive d'un portfolio favorisant, en fin de parcours, leur employabilité. Le suivi des étudiants n'est guère explicité dans les dossiers de master, quoique mentionné. On voit même, à ce sujet, un système de renvoi mutuel entre le dossier

de champ et celui du master *Histoire, Philosophie et Médiation des Sciences*, qui tourne à vide. Il est à noter, enfin, que depuis 2013, l'établissement met en place progressivement une aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants, qu'ils soient en licence ou en master.

S'agissant du suivi des diplômés, les informations fournies sont trop lacunaires pour que l'évaluateur puisse avoir une vision d'ensemble stabilisée, aussi bien au niveau des formations qu'à celui du champ. Cette lacune dans les dossiers fragilise, de fait, les affirmations relatives à la qualité de l'insertion professionnelle, sans pour autant les infirmer, et pourrait refléter une difficulté des équipes de gouvernance à organiser leur propre collecte, base indispensable pour une analyse constructive. L'université Bordeaux Montaigne met pourtant à la disposition des masters 2 et des licences professionnelles les résultats des enquêtes d'insertion réalisées à trente mois par l'Observatoire des Etudiants, en collaboration avec l'Observatoire Régional des Parcours Etudiants Aquitains (ORPEA) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A défaut de déployer une politique particulière fondée sur l'analyse de ces résultats, les formations proposent tout de même des dispositifs intéressants pour garder le lien avec les diplômés. La licence professionnelle *Métiers du médiaplanning* organise un forum et un gala annuels ou bisannuels avec les anciens étudiants, et propose un projet étudiant dédié au suivi des diplômés sur les réseaux sociaux (sans toutefois expliquer la manière dont les résultats peuvent entrer dans le pilotage de la formation). La licence professionnelle *Presse et édition d'entreprise* dispose d'un réseau d'anciens étudiants qu'elle souhaite dynamiser à l'occasion du 10^e anniversaire de la formation, et associe ses anciens au recrutement des futures promotions (présence aux entretiens de recrutement), ce qui est une pratique originale à saluer. Les masters privilégient le mode du réseau, sans que cette modalité soit particulièrement développée dans les dossiers.

Avis du comité d'experts

Traditionnellement, le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) est extrêmement pluridisciplinaire. Il s'intéresse particulièrement aux acteurs et aux processus d'information, de médiation et de médiatisation, aux pratiques informationnelles, aux médias, aux industries et aux institutions culturelles, et se positionne au carrefour d'autres disciplines, telles que les sciences politiques, économiques, de gestion, le droit, les sciences du langage, les sciences cognitives, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, la philosophie, etc. Dès lors, les SIC peuvent être portés par des structures au périmètre scientifique très varié. A Bordeaux, le choix a été fait d'un rattachement à l'Université Bordeaux Montaigne, spécialisée dans les Arts Lettres Langues et Sciences Humaines et Sociales, et d'une articulation structurelle avec l'Institut d'Etudes Politiques (grande école rattachée à l'Université de Bordeaux). L'avantage de ce choix est un pilotage a priori rendu plus simple par la centralisation du champ dans un même établissement ; l'inconvénient est que les acteurs, qui tirent naturellement vers leurs disciplines d'origine, semblent avoir du mal à s'identifier à un champ. On remarque ainsi une réelle difficulté à créer un dialogue horizontal entre les formations du champ, ce qui, de facto, questionne même l'existence future d'un champ vécu comme tel.

D'un point de vue structurel, l'organisation des mentions du champ est efficace, chaque formation se situant sur un créneau bien distinct. Leur complémentarité est évidente, même si, à ce jour, la transversalité et la porosité ne sont pas une réalité pour les étudiants entre les différentes mentions et les différentes structures porteuses (IUT, Instituts...) : de fait, de l'ensemble des dossiers – extrêmement peu fournis pour la plupart, voire lacunaires –, il ressort une réelle difficulté pour les formations à travailler conjointement à la cohérence d'un champ. Dès lors, ces formations sont conçues sans mutualisation, notamment à l'intérieur des mentions de master, où les spécialités se développent globalement dans l'ignorance des autres. Les licences professionnelles, de la même manière, ne se réfèrent jamais à une vision large du champ, donnant l'impression d'être tout à fait isolées. Enfin, le dossier champ lui-même, au chapitre « Dispositifs de coordination des formations », s'en tient à un commentaire général sur le fonctionnement des instances universitaires, ignorant le détail des différents types de pilotage des formations.

Le champ « Communication, journalisme » a néanmoins toute sa légitimité dans le contexte aquitain où il se développe, et possède encore une importante marge de développement pour répondre aux besoins toujours nouveaux des métiers liés aux SIC. Une réelle coordination de champ permettrait une meilleure analyse de la demande, et de mieux calibrer l'offre qui, à ce jour, montre des déséquilibres entre les différentes formations, en termes d'attractivité - et donc de positionnement - essentiellement. Les formations professionnelles, en particulier, ne sont pas parvenues à coordonner leur offre de façon visible.

Il est évident que ce champ possède un fort potentiel, qui gagnerait à être rendu visible à l'avenir. La visibilité et l'attractivité connue de la plupart des formations qui le composent témoignent de la qualité des enseignements, de l'insertion et de l'adossement recherche de ces formations, même si rien n'est encore centralisé au niveau d'un champ « Communication, journalisme ». Les leviers de pilotage concernant l'insertion échappent quelque peu au lecteur des

dossiers fournis, ces derniers étant particulièrement silencieux sur la question. En revanche, il apparaît que la vision des métiers ciblés est souvent juste et préoccupe les équipes pédagogiques. Au point de vue du rayonnement international, la mention *InfoCom* (licence et master) est particulièrement bien positionnée ; les autres mentions gagneraient à renforcer cette dimension stratégique.

Conclusions

Le champ « Communication, journalisme » est bien positionné dans la politique des formations de l'établissement, et rayonne de façon notoire dans son contexte. L'offre globale du champ est attractive et justifie la pratique généralisée de la sélection, laquelle assure des taux de réussite élevés. La forte présence d'éléments liés à la professionnalisation dans les cursus, sous des formes variées (enseignement, projets tuteurés, stages, associations d'anciens étudiants...) aide à réguler le positionnement de ces formations et garantit la bonne adéquation entre leurs contenus et l'employabilité des diplômés. Les modalités de formation (en présentiel, en alternance, en contrat de professionnalisation...) sont exemplaires, et pourraient encore s'ouvrir davantage à la formation à distance, notamment au niveau des masters. L'équilibre entre la présence des professionnels et celle des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques est à mettre à l'actif du champ, et représente même un modèle dont pourraient s'inspirer d'autres champs.

Tous les indicateurs montrent un fort potentiel d'affichage stratégique du champ « Communication, journalisme ». Aussi serait-il important que celui-ci s'investisse dans une meilleure visibilité globale de ses formations, notamment à travers des outils de diffusion mutualisés. Une telle politique requiert la mise en place d'un dialogue horizontal entre les acteurs du champ, et une formalisation des instances de pilotage, aujourd'hui trop peu visibles - ce qui pourrait fragiliser à terme le recrutement. De la même manière, un effort d'ouverture à l'international serait de nature à renforcer cette attractivité, à diversifier les compétences des étudiants et accroître l'employabilité des diplômés.

Observations de l'établissement

Date : Pessac, le 10 juin 2015

REPONSES AU RAPPORT DE L'HCERES SUR LE CHAMP « COMMUNICATION - JOURNALISME », UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Responsable du champ : Madame Manes Gallo

Préambule

Nous souhaitons en premier lieu remercier le comité des experts qui a examiné le dossier du champ "Communication, journalisme". Le rapport produit à partir de leur lecture attentive nous a permis d'avoir un regard inédit et décentré sur les points forts et les points faibles du champ.

Compte tenu des délais imposés, la réponse élaborée dans ce qui suit, loin d'exprimer le résultat de débats entre les différents responsables de formation, émane d'un échange rapide entre quelques collègues impliqués dans le champ "Communication, journalisme"; notamment à propos des points faibles relevés par l'équipe d'experts.

La synthèse des évaluations fera donc l'objet, dans un futur proche et à l'occasion du retour d'évaluation de la nouvelle offre de formation, d'une large diffusion auprès de l'ensemble des collègues. Ceci afin d'alimenter les échanges pour la mise au point et le perfectionnement d'un pilotage concerté pour l'offre de formation du prochain quinquennal.

Dans la réponse que l'on lira ci-dessous, l'équipe restreinte qui l'a rédigée vise à expliciter les raisons sous-jacentes à certains des points faibles relevés par les experts. Cette explicitation naturellement ne se veut pas une remise en question des trois principales préconisations proposées par le comité d'experts ; notamment : une meilleure visibilité de l'ensemble de l'offre de formation du champ (e.g. outils de diffusion mutualisés), la formalisation des instances de pilotage trop peu lisibles, un effort plus important à l'international.

Les points faibles retenus

Le premier point qui a retenu notre attention concerne la place de l'international dans les cursus Master et Licence. Le souhait des experts est qu'elle acquière plus d'importance, notamment dans la Licence bi-disciplinaire (partenariat avec des institutions anglo-saxonnes) et la Licence délocalisée à Galatasaray.



Relativement à ce point nous voudrions souligner d'un côté la difficulté à trouver un stage de seulement un mois, mais aussi la complexité de la mobilité estudiantine, dans le cadre de la Licence délocalisée. Complexité liée en partie à l'inexistence d'une mobilité sortante de Bordeaux Montaigne vers Galatasaray, et en partie à la difficulté administrative pour la mobilité sortante de Galatasaray de demander un stage Erasmus vers une université française. Les étudiants de la Licence délocalisées sont en effet inscrits dans une université française (la nôtre...).

D'un autre côté, c'est surtout au niveau du Master (notamment le Master R&IR), que un bon nombre d'étudiants diplômés de la Licence bi-disciplinaire demandent une mobilité sortante vers des universités non francophones (notamment, Canada, Australie et USA).

Autre point, concernant le niveau Licence : la faible présence de CC. Nous partageons cette remarque et nous avons déjà mis en chantier une réflexion pour développer cette modalité d'évaluation dans la prochaine offre de formation.

La même position sera adoptée par rapport au manque de gouvernance au niveau des Licences. Une large concertation sera mise en œuvre afin d'établir des conseils de perfectionnement communs à une ou plusieurs Licences, selon leur caractéristiques en tant que formation plus professionnalisante ou bien généraliste.

Enfin le dernier point concerne le manque de passerelle entre spécialités de Master. Cette remarque tout à fait pertinente, demande à notre avis un bémol pour les raisons suivantes.

Il existe dans les maquettes actuelles et dans celles de la prochaine offre de formation des mutualisations qui concernent surtout les enseignements fondamentaux et les enseignements de méthodologie au premier semestre.

Cependant une plus grande généralisation des mutualisations semble antinomique avec la visée professionnalisante des différentes spécialités de Master. Notamment par rapport au public étudiant qui ne comprend pas et n'apprécie pas que, suite à la sélection dont il a fait l'objet, il soit obligé de partager des enseignements en commun avec d'autres cursus.

Il existe, à notre avis, une limite au-delà de laquelle il apparaît que l'organisation tubulaire des spécialités de Master devient une conséquence de l'objectif professionnalisant de ces mêmes formations.

Appréciation du Président

Au nom de l'université Bordeaux Montaigne je remercie les experts pour leur travail d'évaluation et salue la qualité des synthèses des différents champs et des formations.

L'exercice qui consiste pour l'université à proposer des « champs de formation » a posteriori est intéressant, dans la mesure où il renvoie aux orientations stratégiques adoptées liant notre offre de formation à notre potentiel de recherche et en formalisant des complémentarités existantes ou à créer. L'actuelle offre de formation a plutôt été construite à partir du rassemblement des 11 UFR anciennes en 3 composantes qui fonctionnent par discipline ou regroupement de disciplines. Si les champs sont intégrés en tant que concept



intellectuel, ils ne se traduisent pas totalement dans l'offre de formation d'aujourd'hui et la communication faite.

Cette évaluation montre clairement que notre établissement continue à s'appuyer sur une base de formations liées aux savoirs plutôt traditionnels des Humanités, tout en s'ouvrant à de nouveaux domaines d'investigation issus de pratiques contemporaines comme l'aménagement, l'environnement, l'urbanisme, les sciences de l'information-communication et encore plus récemment le design ou les études de genre.

Le choix des champs a permis de penser la cohérence des formations à venir, les liens entre elles et la recherche, et de structurer et faire évoluer à compter de 2016 une stratégie d'établissement.

Ainsi, pour changer nos habitudes disciplinaires et faire vivre les quatre champs, nous entendons mettre en place un pilotage fort. Nous créerons, lors d'une réunion dédiée aux évaluations des champs/formations, des conseils de perfectionnement par champ. Ces conseils seront l'outil, pour le contrat quinquennal à venir, de pilotage fixant des objectifs clairs qui tiendront compte des conseils et remarques des experts pour les quatre champs qui nous concernent.

Ces conseils de perfectionnement devront renforcer les interactions possibles, tant en termes de recherche qu'en termes de formation, encourager le développement de la dimension internationale, améliorer l'insertion professionnelle au sein de chaque formation et consolider les liens avec le monde socio professionnelle.

Comme il transparaît dans les réponses des responsables des champs, nous devons mieux valoriser les différentes initiatives au sein de chaque champ, initiatives qui se trouvent en dehors d'un contenu purement « maquette » (manifestations culturelles, conférences ouvertes etc.) mais qui enrichissent notre offre sans toujours être valorisées.

En conclusion dans le cadre des champs, des synergies et développements possibles restent à conforter en fédérant les équipes afin de dégager des pistes d'action concrètes.



Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne